53me Année — Nouvelle série — No 94 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 8 NOVEMBRE 1947

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

La « Canestelle » d'osier

par René DUCHE, Professeur à Paris

Si vous ne savez pas, chers lecteurs Sisteronnais, ce qu'est une « Canestelle », je vais laisser le soin de vous l'apprendre à notre ami, le poète Hippolyte Suquet, auquel je cède un instant la parole afin que cet article soit écrit en commun à la gloire du conteur Paul Arène, le fils de votre pays et le fils aussi de Paris qui voulut le célébrer au Jardin de Florian l'autre Dimanche, 12 Octobre, et devant une assistance de choix.

Notre poète vous expliquera d'abord mieux que moi ce qu'est un « Canesteau » et une « Canestelle ».

Ah ! cher M. Duché, quel joli mot de poésie vous venez de trouver.... une « Canestelle », et n'aviez-vous pas mis, en sous-titre à votre récit des plus fins et pour me faire la Nique, et avec une belle Rime, « La Cigale d'Arène et chez l'Auteur d'Estelle.... » Et nous savons tous que cette Estelle fut, en effet, l'un des plus piquants romans du fabuliste Florian, l'auteur de la Sarcelle et du petit Lapin. Mais passons à l'éthymologie du mot « Canestelle ».

Il s'agissait donc de ce « Baneston » de feuillages essentiellement méridionaux, envoyés l'autre jour à Sceaux. Mais au lieu de ce terme typique et provençal de « Banaste », ce mot Marseillais en effet, Sisteronnais ou Avignonais, car il existe en Avignon une Rue de la « Banasterie », vous venez de nous parler, comme il est dit dans vos garrigues cévenoles, ardéchoises ou nimoises, d'une « Bourriche » et d'une « Canestelle ». Et en vérité c'était nous dépeindre, un peu moins prosaïquement, un simple « cajot » et un simple petit « Baneston ». Et notre « Canestelle » est arrivée à bon port avec sa cargaison de thym le plus odorant et les oiseaux du parc de Sceaux n'en revenaient pas ! Et le petit lapin de M. de Florian était venu leur apprendre et leur faire sentir ce qu'est une plante de thym de nos montagnes et en la leur fourrant, ah ! cher M. Duché, presque sous le bec.... car les oiseaux n'ont pas de Nasicus !

Nous fîmes, cet été, une excursion épique à cette autre montagne sainte de Ganagobie, aux senteurs résineuses non moins parfumées !.... Vous aviez voulu venir visiter Sisteron. Vous m'aviez demandé l'Ethymologie grammaticale d'au moins 500 noms de notre terroir, et par exemple celui de l'ancien portail de toutes Aures et quelques autres du même genre.

Vous préparez une thèse linguistique sur le style d'Arène. Nous mettrons bientôt votre livre à l'étalage de nos librairies et en voici déjà la Préface et l'avant-propos.

Paul ARENE fêté à Sceaux

Le Dimanche 12 Octobre, ainsi que « Sisteron-Journal » l'avait signalé à ses lecteurs dans son numéro du 11, Paul Arène fut fêté à Sceaux par une petite foule d'admirateurs.

Organisée par « La Souciéta Félibrenco de Paris », cette cérémonie avait pour prétexte le cinquantième anniversaire de l'érection du buste de notre Conteur dans le Jardin des Félibres et des Cigaliers où l'on trouve également Mistral, Aubanel, Félix Gras, Maurice Faure, Clovis Hugues, placés sous la sauvegarde du fabuliste Florian, enterré là depuis des siècles. Mais c'était là une véritable fête du centenaire que l'occupation allemande avait empêchée en 1943....

Un soleil splendide inondait Paris et l'on eut pu croire que la Provence avait délégué son ambassadeur pour venir rehausser d'un éclat méridional cette journée du souvenir. Malgré la grève du Métropolitain la salle des fêtes de l'ancienne mairie était pleine d'une assistance de choix : Littérateurs, Musiciens, membres de l'enseignement, venus célébrer, de façon discrète le père de Jean des Figues. A la présidence était Georges Lecomte, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, venu apporter au poète disparu l'hommage officiel de l'illustre compagnie. A ses côtés, M. Depreux, Ministre de l'Intérieur, Maire de Sceaux, qui, malgré les soucis de l'heure, avait tenu à assister à cette fête de l'esprit, puis les majoraux du félibrige Joseph Loubet et Berthaud représentaient la culture provençale.

Les discours prononcés montrèrent la valeur de Paul Arène conteur, la délicatesse de Paul Arène poète et l'exquise sensibilité de Paul Arène félibre. Chacun déplora qu'un pareil écrivain soit mort si prématurément et regretta qu'il n'occupat plus, dans les lettres françaises, la place qui lui est dûe. Des poèmes provençaux vinrent donner à l'assistance, en grande partie méridionale, un peu de cet air du pays et « Lou Pont dou Gard », « A la Perdudo », obtinrent un joli succès. Puis tout le monde suivit les personnalités au Jardin des Félibres où les rameaux d'oliviers et le thym de Sisteron furent pieusement déposés au pied des bustes de nos poètes méridionaux. Cette symbolique offrande de Canteperdrix à son poète, offrande partagée entre tous les chanteurs de nos garrigues et de nos montagnes — ainsi que l'eut voulu Paul Arène — avait un caractère touchant et on ne saurait trop remercier Sisteron de cet envoi de végétation provençale dans une « Canestelle » d'osier tressé ! Le beau poème d'Hippolyte Auguste Suquet, lu devant l'assistance recueillie, nous apporta encore un peu du parfum de notre doux pays. Ce poème émouvant avait pour titre « La Voix de la Tendresse et du Pays Natal », et, en l'absence de l'auteur, il nous fut récité, avec toutes ses nuances, par un de nos professeurs agrégés.

La fin de cette petite fête méridionale, dans l'enclave provençale de Sceaux, survint trop tôt mais la promesse de la reprise des cours d'amour, des jeux floraux, dès l'année prochaine dans la cité Scéenne, sous le patronage spirituel de Paul Arène rendit la séparation moins pénible.

Après ce compte-rendu forcément incomplet, il nous est agréable de constater combien notre cher Paul Arène retrouve audience auprès des lettrés de notre temps. Il en est de lui comme pour beaucoup de nos grands maîtres : Standhal, Péguy, Anatole France, cités au petit bonheur ; ils connurent, ou ils connaissent, une désaffectation difficilement explicable. Mais un juste retour des choses s'opère forcément. Cette justice tardive commence à se manifester pour Paul Arène. La venue des écrivains belges, cet été à Sisteron, la fête de Dimanche, les études nombreuses dont sont aujourd'hui l'objet les œuvres de notre immortel conteur en sont aussi la preuve évidente, et l'on peut dire en effet des œuvres d'Arène, ce que le petit Jean des Figues avait tracé lui-même sur les livres inachevés du brave cousin Mitre « opérœ quœ supersurit quœ surpersunt », les œuvres qui survivent dans l'immortalité, les œuvres qui surnagent, les œuvres éternelles et celles que l'oubli n'atteint pas et sur lesquelles l'envie ne peut mordre.

Et pour copie conforme, et dans une même signature fraternelle....

René DUCHE
Hippolyte SUQUET.

INSTALLATION du Conseil Municipal

L'installation du Conseil Municipal a eu lieu dimanche dernier, ainsi que la nomination du Maire, de ses adjoints et des diverses commissions.

La séance est ouverte par M. Paret, Maire sortant qui fait l'appel de tous les membres du Conseil. Il donne ensuite la présidence au doyen d'âge, M. Rolland, à l'effet de faire procéder à l'élection du Maire.

Avant cette élection, M. Rolland prononce l'allocution suivante :

Madame, Messieurs,

Désigné par mon âge pour présider cette séance, je veux le faire avec toute ma foi de républicain et mon cœur de Sisteronnais. Je ne vous imposerai pas de discours, car ce serait prolonger inutilement ces assises. Je crois et j'espère que nous sommes tous ici animés du même désir, celui de travailler de toutes nos forces à la renaissance et à la prospérité de notre chère cité qui, hélas ! comme tant d'autres villes françaises, n'a pas été épargnée par les horreurs de la guerre.

Unis, nous pourrons réaliser de belles choses. Et c'est par la coordination de nos efforts communs que nous parviendrons à de bons résultats. Nous donnerons ainsi satisfaction à tous nos concitoyens qui attendent de nous le bonheur et le bien-être dans la paix.

Vive Sisteron !
Vive la République !
Vive la France !

Cette allocution terminée, M. Rolland procède à l'élection du Maire.

Est élu : M. Paret Emile, Maire de Sisteron.

M. Paret prend ensuite la présidence et fait procéder à l'élection des adjoints.

Sont élus :
1er adjoint : M. Daniel Maffren..
2me adjoint : M. Jean Roman.
3me adjoint : M. André Thélène.

Ensuite vient la désignation des différentes commissions.

Commission des Finances : MM. Chautard Armand, Brémond Fernand, Thélène André, Julien Fernand, Roman Jean, Chautard Gaston, Tron Léon.

Commission des Travaux : MM. Chaix Edouard, Louis Paul, Magnan Paul, Lieutier Marcel, Rolland Justin, Reynaud Arthur, Bouchet Raoul.

Commission des Ecoles : MM. Fauque Elie, Rolland Justin, Pelloux Gaston, Julien Fernand, Brémond Fernand, Mme Arnaud Marie-Rose, Tron Léon.

Assistance, Hygiène : MM. Rolland Justin, Chautard Armand, Magnan Paul, Thélène André, Lieutier Marcel, Pau Marcel, Bouchet Raoul.

Sports et Fêtes : MM. Roman Jean, Chautard Armand, Fauque Elie Lieutier Marcel, Magnan Paul.

Reconstruction, Relogement : M. Chaix Edouard, Mme Arnaud Marie-Rose, MM. Pelloux Gaston, Roman Jean, Lieutier Marcel, Bouchet Raoul, Pau Marcel.

Bureau de Bienfaisance : MM. Thélène André, Rolland Justin, Pau Marcel.

Hôpital-Hospice : MM. Docteur Niel J.-Ch., Chautard Gaston.

Canal de Sisteron : MM. Louis Paul, Brémond Fernand, Reynaud Arthur.

Personnel Municipal : MM. Rolland Justin, Lieutier Marcel, Fauque Elie, Chautard Gaston.

—70(—

Voici les résultats des élections du Maire et des adjoints :

Maire : Paret Emile, 15 voix, élu
Bouchet Raoul, 4 voix
Maffren Daniel, 1 voix
Bulletin blanc, 1.

1er adjoint : Maffren Daniel, 13 voix élu.
Bouchet Raoul, 4 voix.
Docteur Niel, 3 voix.
Bulletin blanc, 1.

2me adjoint : Roman Jean, 15 voix élu.
Bouchet Raoul, 1 voix.
Bulletins blancs, 5.

3me adjoint : Thélène André, 14 voix élu.
Pau Marcel, 1 voix.
Bulletins blancs, 6.

Journée Nationale du « Bleuet de France »

Le 11 Novembre, le « Bleuet de France », fleur du souvenir des Morts des deux guerres, sera mis en vente sur la voie publique dans la France entière.

Le produit de cette journée sera utilisé en subventions exceptionnelles qui seront versées directement — et indépendamment de toute autre aide — aux plus malheureux parmi les Ascendants, les Veuves et les Orphelins des « Morts pour la France ». Il s'agit là des victimes des deux guerres les plus éprouvées puisqu'elles pleurent un absent et que cette disparition les a, en outre, le plus souvent, laissées dans la misère.

Aussi le public se montrera-t-il tout particulièrement sensible à leur détresse et réservera-t-il le meilleur accueil aux quêteurs et quêteuses qui le solliciteront.

Rappelons aux souscripteurs que cette journée nationale est organisée par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre, établissement rattaché au Ministère des Anciens Combattants, ce qui donne au public toutes garanties quant à l'affectation spéciale envisagée. De plus les Offices Départementaux conserveront pour leurs ressortissants les sommes recueillies par eux. Ainsi les Victimes de Guerre bénéficieront directement de la générosité manifestée par le public dans leur propre département.

Au sentiment du devoir accompli en achetant les insignes du «Bleuet» s'ajoutera donc la joie du cœur que procure la satisfaction d'une aide moins anonyme.

Tous les Français tiendront à apporter leur contribution, le 11 Novembre 1947, à cette œuvre de solidarité et maintien de la tradition du culte des « Morts pour la France ».

A nos Lecteurs...

A nos Abonnés...

Par décision ministérielle et vu l'élévation du prix du papier et de la main-d'œuvre, le prix des journaux a subi une légère majoration. Tandis que les grands quotidiens se vendent 5 francs, « Sisteron-Journal » sera vendu, à partir du Samedi 15 Novembre, 4 francs.

Les abonnements seront portés à 150 francs à partir de cette date.

Après le concours Ovin de Sisteron

Le concours ovin de Sisteron, organisé par le Syndicat Ovin Départemental, a connu un joli succès, tant par le nombre des exposants que par la qualité des animaux présentés. Cette manifestation avait trait uniquement à la race Savournon. Les éleveurs avaient été prévenus que le Jury, présidé par M. Richaud, Président du Syndicat ovin porterait son attention non seulement que par la qualité des animaux mais également sur la pureté de la race. En effet, cette race rustique et prolifique, bien adaptée aux conditions d'élevage de la région de Sisteron, fut jadis une des meilleures sources de profit. Malheureusement elle a été croisée avec d'autres races en particulier avec la race Southdown pour essayer d'obtenir des agneaux mieux conformés, plus précoces et d'un meilleur rendement.

Cette opération qui a pu quelquefois être profitable au début a beaucoup porté tort à la race Savournon qui a perdu peu à peu sa pureté à tel point qu'il est aujourd'hui bien difficile de trouver des animaux bien racés et exempts de tâches. Il était donc indispensable de remonter à la source en choisissant dans la population ovine les béliers et les brebis qui avaient pu conserver une certaines pureté.

Le jury, comme les éleveurs ont pu constater avec satisfaction qu'il existait encore dans les troupeaux des animaux offrant tous les caractères de la race, c'est-à-dire une toison très blanche, peu étendue, recouvrant uniquement le dessus du corps sans jamais descendre sur les jambes ou sur les cuisses, une tête fine et allongée avec des oreilles portées horizontalement. Les animaux présentant des tâches rousses ou noires, même très petites, ont été déclassés car ces tâches sont une preuve évidente de croisement.

Les éleveurs ont pu admirer les animaux de la bergerie d'élite que dirige avec compétence M. Latil, éleveur à Mison ; les brebis et les béliers de cet élevage sont absolument indemnes de tâches et parfaitement blancs. Les reproducteurs qui naîtront dans cette bergerie pourront être vendus aux éleveurs de la région qui seront ainsi assurés d'introduire dans leur élevage un élément de pureté et de perfection car les animaux sont sélectionnés dans cette bergerie en tenant compte à la fois de la pureté et de la conformation (rein large, dos droit, gigot descendu).

Le concours de Sisteron aura permis de faire l'inventaire des animaux de race Savournon dans la région et ainsi de contribuer au regroupement de cette race à laquelle nos voisins hauts-alpins travaillent depuis de nombreuses années.

Le perfectionnement du cheptel ovin est une des bases du progrès agricole bas-alpin car la majeure partie du territoire est composée de parcours à moutons ; nous devons donc nous réjouir de la réussite de ce concours en souhaitant que l'idée de sélection se répande auprès des éleveurs leur assurant ainsi un profit plus sûr et plus important.

Jacques FAURE,
Directeur-Adjoint des Services Agricoles des Basses-Alpes.

ALLO ! Allo !... Ici 178 !...
AUTOS — MOTOS — VELOS
MACHINES A COUDRE
Atelier de Mécanique Générale
POUR TOUS TRAVAUX
de Réparation de construction et de transformation
Allez chez... ROME
Rue Saunerie — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

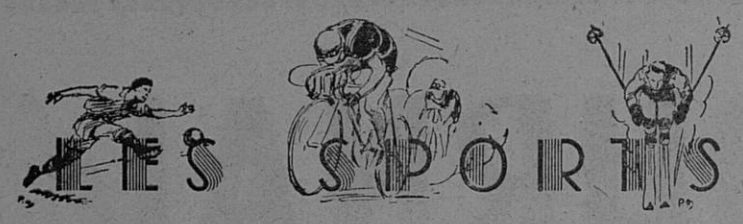

SISTERON-VELO

bat S. C. Leverrier de Marseille

par 6 buts à 0

Dimanche dernier, sur le Stade Municipal s'est déroulé un match de foot-ball comptant pour le championnat de Provence 1re Division.

Ce match avait attiré sur les touches un nombreux public. En l'absence de l'arbitre officiel, la conduite du jeu est confiée à M. Benoit qui, durant toute la partie, dirigea avec une parfaite impartialité.

L'équipe de Sisteron vient d'être toute remaniée. C'est ainsi qu'actuellement une pléiade de jeunes opèrent et on peut dire qu'ils se défendent assez bien. A côté des jeunes se trouvent également quelques anciens qui eux, donnent le mordant aussi bien en attaque qu'en défense.

Sisteron a joué très vite et le jeu de passes fut précis. Les shoots furent assez puissants. Dans l'ensemble il est agréable de noter que l'équipe locale forme un bloc homogène et qu'il serait souhaitable que la même formation se retrouve tous les Dimanches.

—)o(—

En lever de rideau, une nouvelle formation de la région, l'Etoile Sportive de Séderon, est venue, en match amical, jouer contre la réserve du Sisteron-Vélo.

Après une partie qui fut assez disputée, nos jeunes ont gagné par 4 buts à 0.

—)o(—

Demain Dimanche, notre première équipe se déplacera à Forcalquier pour rencontrer, en match amical, l'équipe correspondante de cette localité.

A Sisteron, nous aurons un match de championnat, série A, entre les réserves de l'Union Sportive des Mées et Sisteron-Vélo.

Coup d'envoi à 14 heures.

BONS DU TRESOR

1 an . . . . . 2,50 %

2 ans . . . . . 3,00 %

BONS DE LA RECONSTRUCTION

3 ans . . . . . 3,25 %

15

CONFERENCE PEDAGOGIQUE DE LA CIRCONSCRIPTION MANOSQUE-FORCALQUIER

A Sisteron (Noyers, La Motte du Caire, Turriers), Samedi 8 Novembre ;

A Forcalquier (Banon, Saint-Etienne, Reillane), Lundi 10 Novembre;

A Manosque (Valensole), Mercredi 12 Novembre ;

A Oraison (Les Mées, Peyruis), Samedi 15 Dovembre.

Les conférences auront lieu dans les locaux habituels et commenceront à neuf heures trente.

Les maitres sont autorisés à se rendre dans le centre dont l'accès est le plus facile, sous réserve d'en informer l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire, lorsque le centre choisi est différent du centre normal.

AVIS AUX ENTREPRENEURS DES BASSES-ALPES

Le service des Restitutions des Corps du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre informe les entrepreneurs désireux d'exécuter les travaux d'exhumation des corps des Victimes de guerre dans divers cimetières des départements des Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et Vaucluse, qu'ils peuvent prendre connaissance :

du cahier des clauses et conditions générales des marchés de fournitures du Ministère des Anciens Combattants ;

du cahier des prescriptions communes applicables aux marchés de travaux d'exhumation pour l'exécution du Service de la Restitution des Corps des militaires des armées de terre, air et marine, et des victimes civiles de la guerre prévue par la loi du 16 Octobre 1946 ;

auprès du Directeur Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Avenue Paul Martin, Grand Séminaire, à Digne.

Ils devront faire connaitre par écrit leur intention de soumissionner au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, Service des Restitutions, 33, Avenue Foch, Paris (16e) qui, en temps utile, leur fera connaitre les lots d'exhumation pour lesquels ils pourront faire des offres de service et la date au-delà de laquelle ces offres ne seront plus acceptées.

RECRUTEMENT D'ASSISTANTS - BERGERS

Un concours pour le recrutement de neuf assistants-bergers aura lieu vraisemblablement début Février 48.. Les candidats devront avoir 21 ans au moins et 50 ans au plus et justifier de deux années de pratique dans l'élevage ovin.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Services Agricoles, 6, Rue Beausoleil à Digne.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports communique:

L'ENTRAINEMENT NATIONAL PHYSIQUE ET SPORTIF

La Direction Générale de la Jeunesse et des Sports, poursuivant sans relâche son but d'amener les jeunes à la pratique de l'exercice physique et des sports, vient de créer une nouvelle et très importante organisation: « l'Entrainement National d'Education Physique et Sportive ». Elle a pour objet de donner le moyen à tous nos jeunes garçons et jeunes filles de 14 à 20 ans, de bénéficier des bienfaits de l'exercice physique en tenant compte de leurs moyens et de leurs goûts.

Bientôt, dans chaque canton et peu à peu dans chaque localité, des groupements d'Entrainement National naîtront et fonctionneront avec l'aide de toutes les bonnes volontés et spécialement de ceux qui s'efforcent déjà de rassembler la jeunesse et de l'éduquer.

Dès maintenant, tous renseignements complémentaires peuvent être fournis par la Direction Régionale et les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports.

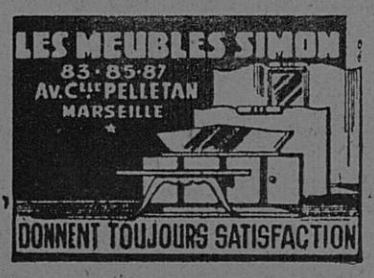

ARBORICULTEURS !

pour toutes vos plantations adressez-vous aux

PEPINIERES du BUECH

MISON (Basses-Alpes)

Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.

Catalogue et Prix sur demande.

FETE DE L'ARMISTICE. — Les Anciens Combattants, les Veuves, toutes les Victimes des deux guerres font appel à la population pour assister à la cérémonie commémorative du 11 Novembre. Cette cérémonie aura lieu à 11 heures. Réunion au Monument aux Morts, Place de l'Eglise, où toutes les Victimes des deux guerres devront se grouper autour du drapeau de l'U.F.A.C.

Les Anciens Combattants et leur famille qui désirent assister au banquet qui aura lieu le 11 Novembre à midi, sont priés de se faire inscrire chez le Président, M. Lévesque, chez M. Fautrier, trésorier ou chez M.. Lieutier, Imprimeur, où les conditions du banquet leur seront communiquées.

A cette occasion, un Grand Bal, desservi par un orchestre d'élite de Gap, sera donné dans la belle salle des Variétés, à 21 heures.

La jeunesse est instamment priée d'assister à ce bal où jeunes et vieux rivaliseront d'entrain.

AVIS

M. STEVA, boulanger, Rue Saunerie à Sisteron, informe le public qu'il n'a jamais eu l'intention de quitter le pays et qu'au contraire, comme par le passé, il servira sa clientèle du mieux qu'il pourra.

CULTE DU SOUVENIR. — Dimanche 2 Novembre, à l'appel de la Municipalité, un nombreux public se pressait sur la Place de la Mairie et formait un grand cortège à la tête duquel marchait les enfants de nos écoles, M. le Maire, suivi des membres du Conseil Municipal et de nombreuses personnalités de la ville.

Après avoir observé une minute de silence devant la stèle élevée à la mémoire des Résistants, le cortège se dirigeait Place de l'Eglise devant le monument aux Morts des deux guerres où il observait encore une minute de recueillement, puis au cimetière devant le carré des Morts du Bombardement qui avait reçu une toilette de circonstance.

Cérémonie modeste, sans apparat, d'où avaient été exclus discours et improvisations, cérémonie touchante qui prouve une fois de plus qu'à Sisteron on professe chaque année le culte des morts.

Un temps merveilleux présidait à cette cérémonie dont chacun garde un émouvant souvenir.

FOIRE. — Lundi 10 Novembre aura lieu à Sisteron une grande foire.

Puisque depuis une bonne huitaine nous possédons un temps merveilleux que nous appellerons l'été de la Saint-Martin, souhaitons pour cette foire que le beau temps continue à la satisfaction des vendeurs et acheteurs.

ARTICLES MENAGERS. — Les consommateurs ayant fait des demandes de bons d'articles ménagers sont priés de venir les retirer au plus tôt.

Ne pas oublier de présenter la carte textile.

NECROLOGIE. — Vendredi dernier, avec le concours d'une nombreuse affluence, avaient lieu les obsèques de Mme Roger Maurel, née Rey, décédée à l'âge de 36 ans.

Nous présentons à M. Roger Maurel, à ses enfants et à toute sa famille, nos bien sincères condoléances.

A VENDRE :

VOITURE ENFANT pliante. Toile caoutchoutée anglaise. Etat neuf..

S'adresser au Bureau du Journal.

CONGE DES ECOLES. — Le Ministère de l'Education Nationale communique que les classes de tous ordres d'enseignement vaqueront le 11 Novembre.

RAMONAGE

Les personnes désirant faire ramoner leur cheminée peuvent s'adresser chez MM. CANO et GARCIA, Plomberie, Place de la Pousterle, à SISTERON, jusqu'au 15 Novembre, dernier délai.

Passé cette date, aucune demande ne sera acceptée.

PETROLE. — Les foyers et les exploitations agricoles dépourvus de tout autre mode d'éclairage que le pétrole et qui n'ont pas encore été déclarés, doivent l'être au plus tôt.

Par ailleurs, en ce qui concerne les besoins professionnels (industriels et artisanaux), les demandes devront être établies individuellement par les intéressés et adressées au Service des Carburants de la Préfecture pour attribution.

AVIS AUX SINISTRES. — Une distribution de pantalons pour hommes sera faite Jeudi 13 Novembre à la Mairie de 14 à 17 heures pour les sinistrés totaux.

La carte de Sinistré devra être présentée.

TROUVE. — Il a été trouvé entre Barret-le-Bas et Sisteron une veste d'homme. Prière de la réclamer à la Mairie.

GENEROSITE. — L'Association des Sinistrés de Sisteron a reçue, à l'occasion du mariage Menville-Farnarier, la somme de 500 francs.

Le bureau de la société adresse ses remerciements et ses vœux aux généreux donateurs.

MESDAMES

Pour votre Beauté....

voyez... **FELIX**

successeur de Mme Pierro

Ses Coiffures d'Art

Ses Indéfrisables

Ses Teintures

Ses Ondulations au fer

18, Rue Droite

SISTERON

DE GARDE cette SEMAINE :

Pharmacie Bœuf.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES - CINEMA

Samedi, soirée Dimanche, matinée:

Actualités Documentaire

et un grand film

PAR LA PORTE D'OR

Dimanche en soirée, Lundi en soirée

Mardi, en matinée

L'INSAISISSABLE FREDERIC

avec Renée Saint-Cyr

Lundi, jour de foire, en matinée

GRAND BAL

avec le « Mélodia-Jazz »

Mardi 11 Novembre, à 21 heures

GRANDE NUITEE DANSANTE

avec le Tourbillon No 1 de Gap.

CASINO - CINEMA

Samedi soir., Dimanche mat. et soir.

Actualités Documentaire

et un grand film

LE PERE SERGE

HERNIE

Chute de MATRICE, de l'ESTOMAC du REIN — EVENTRATION

Infirmités dangereuses, parfois mortelles

Contention totale garantie par les nouvelles Ceintures Médicales de

R. COSSET de Paris

Spécialiste-Orthopédiste

qui recevra de 9 à 15 h. à :

SISTERON — Lundi 10 Novembre Hôtel des Acacias

MANOSQUE — Samedi 15 Novembre, Hôtel Pascal

FORCALQUIER — Lundi 17 Novembre, Hôtel Ricard

Cabinet Régional, 10, Rue Amiral de Grasse — Nice — sur rendez-vous.

GAINES — VARICES

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Le Gérant : Marcel LIEUTIER

ETAT-CIVIL

du 31 Octobre au 7 Novembre 1947

Naissances : Jeanine Juliette Augustine Calvi, Avenue de la Libération. — Jacqueline Marthe Calvi, Avenue de la Libération. — Yves Joseph Clément Marie Dalmas, Avenue de la Libération. — Guy Jean Paul Laumonier, Avenue de la Libération.

Publication de Mariage : Lucien Fernand Louis Martel, ouvrier d'usine, domicilié à Sisteron, et Emilienne Marthe Antonia Tardif, ouvrière d'usine, domiciliée à Volonne.

Décès : Lucien François Amenc, 76 ans, Avenue de la Libération.

REMERCIEMENTS

M. MAUREL Roger et ses enfants, Mme Veuve REY et leur famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de leur épouse, mère et fille

Reine MAUREL

remercient sincèrement tous les parents et amis qui se sont associés à leur deuil.

Les Taxis GALVEZ

sont à votre disposition

SISTERON — Téléphone 2

ARBORICULTEURS ! !

Vous avez traité soigneusement vos arbres en hiver ! Ne vous laissez pas attendrir par une belle floraison prometteuse ! Les insectes veillent. Il vous reste à effectuer dès la chute des pétales sur **VOS ARBRES A FRUITS A PEPINS** le premier traitement contre le ver du fruit. En toute confiance consultez la Société « **Les Emballages de la Durance** » qui vous fournira tous les renseignements nécessaires pour vous aider à obtenir des fruits qui se vendront bien.

Voyez nos produits à base d'arsenic et comparez nos prix.

« **Les Emballages de la Durance** »

La Cazette à SISTERON — Tél. 15

Posséder de jolis meubles et boiseries; les voir toujours d'un brillant éblouissant n'est pas un rêve lorsqu'on

emploie

O-Cedar Polish

EN VENTE :

DROGUERIE **Paul BERNARD**

63, Rue Droite — **SISTERON**

Etude de Me Jean ESMIEU notaire à SISTERON

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire suppléant Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le trente Octobre mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le six Novembre suivant, folio 14 case 72

Monsieur JOURDAN Baptistin, négociant, demeurant à NOYERS-s-JABRON, a vendu à Monsieur LATIL Elie Danton, maréchal-ferrant, demeurant à NOYERS-s-JABRON un fonds de commerce d'EPICERIE-MERCERIE exploité à NOYERS-SUR-JABRON.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me ESMIEU, dans le délai de vingt jours qui suivra le deuxième avis.

Pour Premier Avis,

L. CASTEL, notaire suppléant.

© VILLE DE SISTERON